



**DÉMARCHE PARTICIPATIVE
« CENTRE ET RIVES »,
VILLE DE NEUCHÂTEL**
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS
JANVIER 2015



Lausanne, le 8 janvier 2015

DÉMARCHE PARTICIPATIVE « CENTRE ET RIVES », VILLE DE NEUCHÂTEL

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Régis Niederoest
Jérôme Chenal

REMERCIEMENTS

Nos chaleureux remerciements vont à l'ensemble des participants aux différents ateliers ; à M. Olivier Arni, Conseiller communal et directeur de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel ; aux collaborateurs de la section d'urbanisme : M. Olivier Neuhaus, chef de la section d'urbanisme, M. Fabien Coquillat, architecte communal adjoint, M. Pietro Jaeggli, Mme Odile Porte, Mme Marie-Claire Pétremand et Mme Claudia Turci ; aux membres des groupes techniques : M. Pierre-Olivier Aragno, M. Antoine Benacloche, M. Jean-Marc Boerlin, M. Pascal Christe, M. Hervé Froidevaux, M. Pierre Hobi, Mme Julie Imholz, M. Olivier Lasserre et M. Marco Paolini.

IMPRESSUM

Référencement recommandé :

Régis Niederoest, Anne-Sylvie Weinmann, Jérôme Chenal, 2014

Démarche participative « Centre et Rives », Ville de Neuchâtel

Résultats des ateliers M-A-S, Lausanne : CEAT [31 p.].

MANDANT

Ville de Neuchâtel

MANDATAIRE

Equipe de projet : R. Niederoest, A-S. Weinmann, J. Chenal, L. Vodoz, S. Guinand, P. Faure

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Commande du document :

EPFL ENAC CEAT · BP - Station 16 · CH-1015 Lausanne

T +41 (0)21 693 41 65 · F +41 (0)21 693 41 54 · secretariat.ceat@epfl.ch · ceat.epfl.ch



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	7
2. CONSULTATION SUR L'AVANT-PROJET RING AUX JEUNES-RIVES	8
3. CONSULTATION SUR LE SECTEUR PORT-PIAGET	11
4. CONSULTATION SUR LES QUESTIONS DE MOBILITÉ-ACCESSIBILITÉ-STATIONNEMENT (M-A-S)	14
ANNEXES – TABLEAUX DE PROPOSITIONS DE MESURES	17

1. INTRODUCTION

De mars à décembre 2014, la Ville de Neuchâtel a proposé la démarche participative « Centre et Rives » afin de présenter et mettre en consultation, auprès de la population et de la société civile neuchâteloises, les projets de réaménagements des Jeunes-Rives, de la place Alexis-Marie Piaget, du Port et de la place du Port.

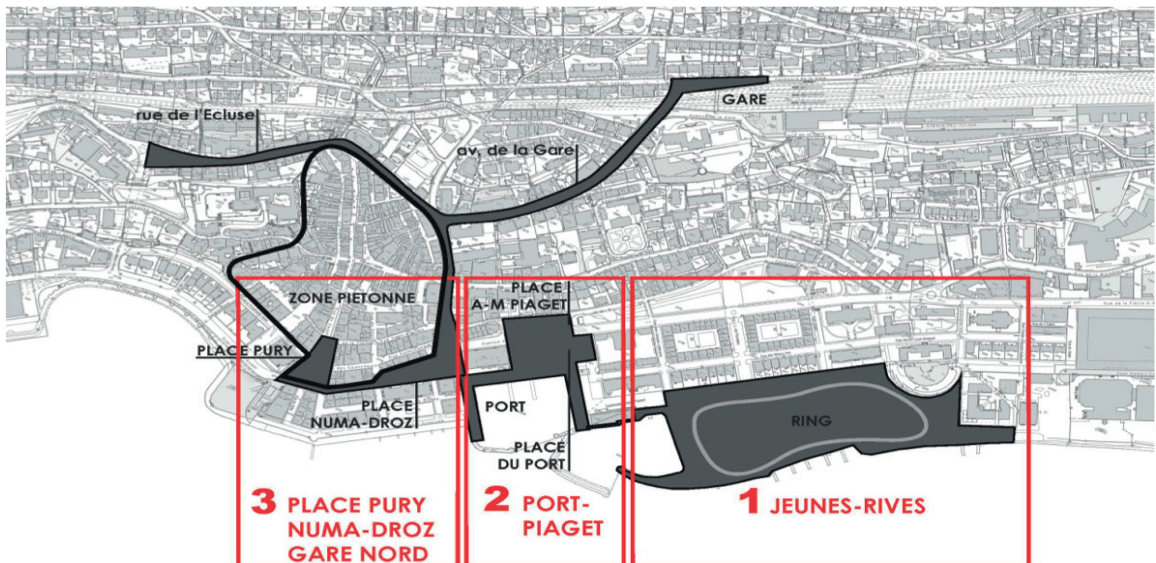
Du 7 mars au 6 avril, une exposition au Musée d'art et d'histoire a permis au grand public – 4000 visiteurs – de découvrir les différents projets d'aménagement ; plus de 1000 personnes ont alors répondu à un questionnaire sur l'avant-projet Ring concernant les Jeunes-Rives.

De mai à septembre, un peu plus de 60 citoyennes et citoyens ont travaillé à des recommandations pour le réaménagement du secteur Port-Piaget ; une vingtaine d'organismes spécialisés ont formulé des recommandations en terme de mobilité, d'accessibilité et de stationnement pour le centre et les rives ; un atelier a été dédié aux commerçants du centre-ville.

Une soirée de restitution publique des résultats s'est déroulée le 10 décembre ; elle a également donné lieu à une prise de position de l'autorité sur l'évolution des projets.

La CEAT (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire à l'EPFL), a été mandatée pour mener les consultations sur l'avant-projet Ring, le secteur Port-Piaget, et sur les questions de mobilité-accessibilité-stationnement (M-A-S).

Lors de ces consultations, les nombreux participants ont fait part d'observations favorables ou critiques, de suggestions ou encore de recommandations à l'autorité publique qui décide ensuite de les prendre en compte ou non dans l'évolution des projets. Les résultats (observations, suggestions et recommandations des participants) ont été restitués dans trois rapports détaillés dont la synthèse est présentée ici.



Les trois secteurs de la démarche Centre et Rives : les Jeunes-Rives et le projet Ring ; le secteur Port-Piaget avec la place du Port, le Port et la place Alexis-Marie Piaget ; le secteur Pury-Numa-Droz et Gare qui sera abordé en 2015.

2. CONSULTATION SUR L'AVANT-PROJET RING AUX JEUNES-RIVES

Lors de l'exposition « Centre et Rives » au Musée d'art et d'histoire, les visiteurs ont pu donner leur avis sur l'avant-projet Ring à travers un questionnaire, un Livre d'Or, ainsi que quatre moments de rencontre – les midis de la participation – lors desquels ils ont engagé la discussion avec des représentants de la Ville de Neuchâtel. Les principaux résultats présentés dans cette synthèse sont les résultats issus du questionnaire Ring.

1159 répondants au questionnaire Ring

1159 personnes ont répondu au questionnaire Ring, près de la moitié venant de communes hors ville de Neuchâtel. Cette participation montre le très fort intérêt pour le renouvellement des Jeunes-Rives à l'échelle de la ville, des communes voisines et du canton.

Les répondants ont donné leur appréciation sur les aménagements, activités et équipements prévus dans l'avant-projet Ring. Ils ont également pu formuler leurs critiques sur l'avant-projet et apporter des suggestions. Il est attendu que la Ville prenne position sur les appréciations, critiques et suggestions issues de cette consultation et sur leurs prises en compte dans les prochaines étapes du réaménagement des Jeunes-Rives.

Plus de 80% d'avis positifs sur l'avant-projet

L'avant-projet Ring est très bien reçu par les 1159 répondants au questionnaire : plus de 80% le trouvent bon à excellent.

Les aménagements sont très appréciés : 80 à 90% des répondants apprécient la création d'un grand parc public, d'une promenade autour du site, l'arborisation et la végétalisation du site, l'extension et le réaménagement de la plage.

Les activités prévues dans l'avant-projet Ring sont aussi très appréciées. 70% à 90% des participants sont favorables à l'existence d'activités telles que la baignade, les jeux pour enfants, la détente, la marche, les activités culturelles, le beach-volley, la planche à voile et les grandes manifestations comme Festi'Neuch, les cirques, etc.

De manière générale, les équipements prévus pour ces activités sont aussi très bien perçus : 75% à 90% des répondants sont favorables à l'implantation des vestiaires, douches et wc, aux espaces de jeux pour enfants, au pavillon pour vélos, au restaurant et à la vente de glaces et boissons, aux bains publics et aux pavillons pour les activités culturelles. Le belvédère et le pavillon destiné aux planches à voile récoltent un peu moins d'opinions positives, mais tout de même 60% environ.

Les points forts

Parmi les 1159 répondants, 700 personnes ont désiré souligner un ou plusieurs points forts, à leurs yeux, de l'avant-projet Ring. Les thématiques le plus mises en avant sont, dans l'ordre :

- la création d'un grand parc public vert ;
- la plage et les nouvelles possibilités de baignade ;
- l'offre de restauration ;
- la création d'une zone de détente et d'activités diverses ;
- la valorisation et l'accessibilité des rives ;
- la création d'un espace dédié aux piétons et à la mobilité douce.



Les points critiques

Près de 400 répondants ont désiré souligner des aspects critiques, à leurs yeux, de l'avant-projet Ring. Parmi ces points critiques, on peut relever dans l'ordre :

- une crainte de manque de places de stationnement à proximité des Jeunes-Rives (formulée par 66 répondants) ;
- deux équipements mis en question : le Belvédère et les bains publics (sauna) ;
- le coût du projet pour les finances publiques ;
- le restaurant : sa forme circulaire, sa situation (trop éloigné du lac) et son standing (des tarifs peut-être trop élevés) ;
- un manque de prise en compte des éléments naturels existants comme les arbres et la topographie ainsi qu'un projet trop froid et léché, avec une plage trop minérale ;
- des possibles problèmes de cohabitation entre baigneurs et planches-à-voile, entre piétons et cyclistes, ainsi qu'une proximité trop grande entre personnes à la plage et personnes en balade ;
- des craintes de nuisances, de saletés et d'insécurité comme conséquence de l'utilisation accrue et nocturne des Jeunes-Rives.

Les suggestions

Plus 450 personnes ont apporté des suggestions. Elles sont cohérentes avec les points critiques relevés ci-dessus ; elles apportent aussi de nouvelles idées d'activités à accueillir aux Jeunes-Rives.

Les répondants attendent des aménagements davantage « naturels » qui prennent en compte l'existant (garder le maximum d'arbres actuels, créer une plage « naturelle » ou pas trop bétonnée, préserver la pelouse et la topographie) ; ils attendent également un nombre suffisant de places de stationnement et une accessibilité pour tous au site (pour les personnes à mobilité réduite et en termes de tarifs pour les activités et équipements).

Parmi les activités supplémentaires à intégrer aux Jeunes-Rives, on trouve une forte attente d'installations permettant de se rencontrer, de passer du temps ensemble, de pique-nique (grills, terrains de pétanque, bancs, etc.) ; des espaces et installations dédiés aux sports (football, basketball, ping-pong, etc.) ; davantage d'installations dédiées à la culture (théâtre, cinéma en plein-air, etc.).



Synthèse

Les résultats démontrent que l'avant-projet Ring correspond aux attentes des répondants : développer les Jeunes-Rives comme un lieu de détente, donnant accès à la nature et aux rives, offrant à la fois du calme, des possibilités de rencontre et d'activités multiples ; améliorer leurs équipements (WC, vestiaires, douches, places de jeux, etc.).

Au-delà du plébiscite général, des critiques et suggestions ont été formulées et méritent d'être évaluées en vue d'affiner l'avant-projet Ring. On relèvera principalement :

- une attente de nature, d'aménagements naturels, de prise en compte de l'existant ;
- une crainte de manque de places de stationnement à proximité ;
- une attention à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, mais aussi en termes de tarifs des activités et équipements ;
- la mise en question d'équipements tels que le belvédère, les bains publics et la pergola ;
- des doutes quant à la bonne cohabitation entre les différents usagers ;
- des suggestions en faveur de davantage d'espaces et équipements pour se rencontrer (grills, etc.), ainsi que pour des activités sportives et culturelles ;
- des préoccupations en terme de coûts et de nuisances.

3. CONSULTATION SUR LE SECTEUR PORT-PIAGET

De mai à septembre 2014, quatre ateliers ouverts au grand public ont été consacrés au réaménagement du secteur Port-Piaget. Ces ateliers avaient pour but de présenter le diagnostic de la Ville sur l'état actuel du secteur, ainsi que ses avant-projets (le Grand magasin et le parking en ouvrage sur la place A.-M. Piaget, «Neuch'Forever» pour la place du Port et le Port) et de recueillir des propositions de mesures d'aménagement, d'usages et activités pour ces espaces.

141 mesures proposées à la Ville de Neuchâtel

Entre 40 et 70 citoyennes et citoyens neuchâtelois ont participé à chaque atelier. Leurs propositions de mesure, qui constituent l'aboutissement de l'atelier, ont été formulées selon les trois thématiques suivantes : place Alexis-Marie Piaget et Grand magasin ; Port et place du Port ; mobilité et stationnement. L'ensemble des propositions (141) a été transmis à la Ville de Neuchâtel ; elles sont disponibles dans les tableaux en annexe. Une évaluation du taux d'adhésion lors des ateliers a toutefois permis d'identifier des tendances principales qui sont expliquées dans cette synthèse.

Il est attendu que l'autorité exécutive de la Ville de Neuchâtel, le Conseil communal, réponde aux propositions formulées et précise quelles propositions la Ville compte intégrer au renouvellement du secteur Port-Piaget.

Place Alexis-Marie Piaget et Grand magasin : tendances principales

L'implantation d'un Grand magasin à proximité du centre-ville est soutenue par la grande majorité des participants. Deux options alternatives ont émergé pour l'implantation du GM : dans le bâtiment de la Poste et dans les bâtiments de l'administration communale (proposition Hôtel communal). L'option d'implantation sur la place A.-M. Piaget est celle qui a convaincu la majorité des participants. Près des deux tiers y sont favorables. Il faut toutefois reconnaître que cette option, qui est l'avant-projet de la Ville, a été davantage étudiée et approfondie par la Ville et les participants des ateliers. La comparaison avec les autres options n'a donc, pour l'instant, pas encore été effectuée de manière complète.

Une série d'aménagements et d'activités sont très attendues par les participants en cas d'implantation d'un Grand magasin sur la place A.-M. Piaget : la création d'un restaurant en toiture ouvert également le soir et le dimanche, des espaces extérieurs dédiés aux piétons, des activités en rez-de-chaussée du GM et des éléments végétalisés.

L'intégration du GM dans l'environnement bâti et ses éléments patrimoniaux préoccupe la plupart des participants. L'idée de créer une ouverture dans le GM afin de garder un passage et de garantir la vue sur le rectorat n'a intéressé finalement qu'une minorité de participants.

Si plusieurs propositions vont dans le sens d'ajouter des espaces de jeux autour ou en rez-de-chaussée du GM (à couvert), une majorité de participants propose que les activités de la place A.-M. Piaget soient complémentaires à celles prévues sur la place du Port et que la place du Port accueille l'essentiel des activités de jeu (pour enfants et pour adultes).



Port et place du Port : tendances principales

La place du Port doit être une place accueillante et vivante pour ses visiteurs. Elle doit mieux combiner les activités temporaires et l'usage régulier des passants qui aimeraient s'y arrêter et s'y rencontrer. Des espaces plus petits, des éléments végétaux, du mobilier et des activités au rez-de-chaussée de la Poste contribueront à la rendre plus accueillante.

Pour favoriser un usage mixte de la place, des manifestations temporaires doivent être déplacées, en particulier les cirques, aux Jeunes-Rives. Le déplacement des autres manifestations temporaires, en particulier celles en lien avec la ville, comme les carrousels de la Fête des vendanges, est par contre encore un débat ouvert.

Pour le port, comme pour la place, l'animation qui est imaginée repose sur le développement de petites activités, commerciales, sociales, culturelles, etc. Il est demandé un cadre souple favorisant les initiatives et activités de petites échelles ainsi que la convivialité plutôt qu'un cadre trop imposant, bétonné, ripoliné.

Mobilité et stationnement : tendances principales

Les participants ont montré un grand intérêt pour l'amélioration de la place des piétons en ville et des liaisons en surface entre le centre-ville, la place A.-M. Piaget et le Port. Ils sont en grande majorité favorables au développement d'espaces piétonniers : autour du projet de Grand magasin sur la place A.-M. Piaget, à travers la limitation des accès des parkings en ouvrage et donc de leur emprise sur l'espace public, voire à travers l'extension de la zone piétonne, etc.

La limitation de la vitesse du trafic automobile est une mesure attendue pour améliorer la sécurité aux abords des routes comme lors des traversées. Mis à part quelques propositions individuelles en faveur de feux, pour des raisons de sécurité, les passages piétons sans feux sont préférés afin de rendre les traversées plus fluides.

S'agissant des zones mixtes ou de rencontre, les diverses mesures proposées restent difficiles à évaluer pour les participants. Elles récoltent des avis tranchés mais en majorité positifs, ainsi qu'un certain nombre de craintes liées à des questions de sécurité, de ralentissement voire de blocage du trafic automobile, etc.

Sur la rue des Terreaux, un réaménagement pour rendre la traversée plus fluide et confortable est clairement attendu par la majorité de participants, qu'il s'agisse de la création d'une zone mixte ou d'un large passage piéton entre « Les Brasseurs » et « La Maison du Concert ».

S'agissant du stationnement, les participants ont montré leur intérêt pour une maîtrise du stationnement et des trajets automobiles au et vers le centre-ville. Ils sont favorables à des mesures alternatives ou complémentaires à la mobilité TIM (intermodalité, transports publics, marche, vélo, auto-partage, etc.), à la répartition de l'essentiel du stationnement en bordure du centre-ville (parkings en ouvrage) et aux portes de la ville (P+R). Ils ont également demandé une information en temps réel sur les places disponibles dans les parkings.

Pour encourager les déplacements vélo et en même temps assurer la sécurité des piétons, les participants ont soutenu une double proposition : améliorer la cohabitation entre vélos en promenade et piétons dans les espaces publics piétonniers ; créer des voies efficaces et sûres pour les cyclistes pressés à l'écart des piétons.

Concernant les transports publics, les participants attendent davantage d'efficacité du réseau actuel mais également le développement de lignes Nord-Sud et sont intéressés par la prolongation du tram en direction de la Maladière ou Marin.

Recommandations de la CEAT pour le secteur Port-Piaget

Si les participants ont montré des intentions claires sur nombre de sujets, les débats et les options restent ouverts lorsque l'on s'approche des mesures concrètes, en particulier pour trois questions : l'implantation du Grand magasin, le déplacement de certaines manifestations temporaires de la place du Port, les dispositifs de circulation pour améliorer les traversées piétonnes des axes (rue des Terreaux et avenue du 1^{er} Mars). Pour ces trois questions, comme pour d'autres étapes ultérieures des différents projets, il sera utile de continuer le dialogue avec la population et la société civile.

Le dialogue devrait être poursuivi sur la question de l'implantation du Grand magasin. La comparaison des variantes du Grand magasin a débuté lors de ces quatre ateliers, mais elle n'a pu être menée de manière complète vu le déficit d'informations concernant deux variantes, celles de la Poste et de l'Hôtel communal. Cette comparaison devrait donc être complétée de manière transparente.

Les participants demandent plus d'espaces piétons et de meilleures traversées piétonnes des axes (rue des Terreaux et avenue du 1^{er} Mars), voire une extension de la zone piétonne. Ils gardent néanmoins des réserves en terme de sécurité et de difficulté d'accès automobile au centre-ville. Deux options s'offrent alors à l'autorité communale pour développer des solutions de mobilité novatrice : apporter les réponses d'expert attendues ou tester des dispositifs de circulation novateurs puis recueillir les informations et avis sur leurs effets.

Les participants attendent que l'animation du Port et de la place du Port soit faite de diverses activités de petite échelle (commerciales, sociales, culturelles) et qu'un cadre souple permette d'accueillir les initiatives de ce type. C'est donc l'occasion d'impliquer les associations et les petits commerçants neuchâtelois, de les consulter au sujet des aménagements adaptés et de profiter de leur engagement pour l'animation des lieux.

Le nombre de propositions montre clairement que les participants amènent des éléments de réflexions utiles pour la ville. Il semble, dans ce contexte, important de continuer les démarches pour les futurs projets urbains.

4. CONSULTATION SUR LES QUESTIONS DE MOBILITÉ-ACCESSIBILITÉ-STATIONNEMENT (M-A-S)

De mai à septembre 2014, trois ateliers spécialisés ont été consacrés aux enjeux de mobilité, d'accessibilité et de stationnement pour les secteurs à raménager (Port-Piaget et Jeunes-Rives). Ces ateliers ont impliqué une vingtaine d'organismes locaux concernés par la thématique : associations d'automobilistes, responsables de parkings, associations en faveur des mobilités durables, autorités publiques, commerçants, associations d'habitants, etc.

Les objectifs des ateliers étaient d'affiner et de consolider la stratégie M-A-S de la Ville, ainsi que d'aboutir à une vision partagée des participants sur ces thématiques. Il s'agissait donc, lors des ateliers, de formuler des propositions de mesures à destination de la Ville de Neuchâtel et d'évaluer le taux d'adhésion des participants pour dégager des mesures et stratégies partagées. Nous présentons dans cette synthèse les stratégies partagées qui ont pu être identifiées ; l'ensemble des 63 mesures est disponible dans les tableaux en annexe.

Le taux d'adhésion est présenté dans le tableau des mesures en annexe : les mesures qui ont fait consensus dès les deux premiers ateliers présentent le terme « Consensus » dans la colonne taux d'adhésion ; celles qui ont été rejetées à ce stade présentent un « Minoritaire » dans cette même colonne ; les mesures qui ont été soumises à évaluation par gommette lors du dernier atelier présentent le nombre d'avis positifs, moyens ou négatifs. Les propositions qui n'ont pas été évaluées ne perdent toutefois pas en force ou en intérêt et méritent également d'être analysées par l'autorité communale.

Il est attendu que l'autorité exécutive de la Ville de Neuchâtel, le Conseil communal, réponde aux propositions formulées et précise quelles propositions la Ville compte intégrer dans les projets de renouvellement urbains.

9 stratégies partagées

Les propositions de mesures et leur évaluation ont permis d'identifier 9 stratégies partagées par la plupart des participants.

1. Agir contre le trafic automobile inutile au centre-ville

Afin de rendre le centre-ville attractif et accessible par tous les modes de transport, des mesures sont attendues pour supprimer le trafic de transit, ainsi que le trafic à la recherche de places de parc. Les participants proposent notamment deux solutions de manière unanime : le contrôle d'accès aux entrées de la ville afin d'orienter le trafic automobile dans les tunnels ; l'information en temps réel quant aux places de stationnement disponibles dans les parkings de la ville.

2. Optimiser l'offre des parkings en ouvrage

Pour rendre le centre-ville davantage attractif et diminuer les places de parc en surface, il s'agit d'assurer une offre attractive de stationnement dans les parkings en ouvrage. C'est pourquoi les attentes sont importantes envers les sociétés de parking neuchâteloises quant à leur politique tarifaire, leur communication, et leurs différentes offres.

3. Conserver des places de stationnement en surface à proximité piétonne du centre-ville et des rives

L'évolution vers un centre-ville et des rives davantage dédiés aux piétons, avec un usage croissant des parkings en ouvrage, ne doit pas faire oublier les attentes de places en surface et à tarif abordable à proximité piétonne du centre-ville, des rives et des zones d'habitation. C'est d'ailleurs, dans un premier temps, aussi une des conditions pour assurer la fréquentation du centre-ville comme des rives.

4. Privilégier les traversées piétonnes en surface

Pour améliorer les traversées piétonnes sur les deux axes principaux, rue des Terreaux et avenue du 1^{er} Mars, les participants des ateliers M-A-S proposent de privilégier les traversées piétonnes en surface, plutôt qu'en sous-voie ou en passerelle. Une majorité a approuvé la proposition de créer des zones mixtes sur la rue des Terreaux et l'avenue du 1^{er} Mars. C'est enfin à la quasi unanimité qu'a été demandé la création d'un passage piéton sur la rue des Terreaux entre la Maison du Concert et les Brasseurs.

5. Accepter et améliorer la cohabitation entre piétons et cyclistes en promenade dans les espaces publics

Les participants M-A-S approuvent en grande majorité de faire cohabiter piétons et cyclistes en promenade dans les espaces publics piétonniers en prévoyant des marquages et une signalétique appropriés.

6. Faciliter l'accès et les déplacements des personnes à mobilité réduite

Pour faciliter l'accès au centre-ville et aux Jeunes-Rives et les déplacements des personnes à mobilité réduite, une série d'aménagements est souhaitée : une augmentation des places de stationnement PMR dans les secteurs, un abaissement des trottoirs aux endroits nécessaires, une adaptation des bus et arrêts de bus, etc.

7. Développer l'offre de transports publics et assurer leur progression dans le trafic

Le développement des transports publics, en complémentarité ou en alternative aux TIM, est soutenu de manière claire par les participants. Ils proposent de manière presque unanime de donner la priorité aux transports publics dans le trafic, à l'aide par exemple de voies de bus. Les discussions quant à la modération du trafic TIM au centre-ville ont aussi montré leur soutien à la politique des P+R. Enfin, les participants souhaitent également que le développement du réseau TP soit étudié et en particulier la création de lignes rapides (bus à haut niveau de service et tram).

8. Améliorer la communication de l'offre en mobilité pour faire évoluer les modes de déplacement

Les participants aux ateliers M-A-S ont également proposé, dans tous les domaines de la mobilité, d'améliorer la communication des offres actuelles et futures. Ils estiment, en effet, que la communication est un levier pour faire évoluer les modes de déplacement, que nombre d'offres actuelles sont méconnues et que de nouvelles informations doivent être mises à disposition du public. Cet effort de communication devrait ainsi toucher les tarifs, les offres spéciales et les places libres dans les parkings en ouvrage, les dispositifs et itinéraires liés à la mobilité durable, les horaires des transports publics, les offres touristiques, etc. Divers supports de communication peuvent être utilisés : web, mobiles, brochures, signalétique, marquage, etc.



9. Tester des dispositifs de circulation

Les participants sont unanimement d'accord pour que de nouveaux dispositifs de circulation soient testés à l'aide d'aménagements provisoires avant d'être réalisés de manière définitive. Les principales propositions de test sont la création de tronçons en zone mixte sur la rue des Terreaux et l'avenue du 1^{er} Mars, ainsi que la fermeture de la place d'Armes.

Ces 9 stratégies partagées sont celles qui ont pu être observées durant les trois ateliers M-A-S; ce sont les premières d'une liste qui pourrait en compter d'autres à l'avenir.

ANNEXES

TABLEAUX DES PROPOSITIONS DE MESURES

Consultation secteur Port-Piaget

Thèmes :

- Place Alexis-Marie Piaget et Grand magasin
- Port et place du Port
- Mobilité et stationnement

Consultation Mobilité-Accessibilité-Stationnement

Thèmes :

- Mobilité TIM et stationnement
- Mobilité douce et PMR
- Transports publics



**CONSULTATION SECTEUR PORT-PIAGET
THÈME : PLACE ALEXIS-MARIE PIAGET ET GRAND MAGASIN**

Thèmes/objectifs	Propositions de mesures
Alternatives pour l'implantation d'un Grand magasin proche du centre-ville.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Construire le GM sur la place A.-M. Piaget, parcelle propriété de la commune, avec un parking en sous-sol. 2. Situer le GM dans le bâtiment de la Poste. Ce bâtiment trop grand pour la Poste se prête à la création d'une galerie marchande. 3. Situer le GM dans les bâtiments publics de l'administration communale (proposition « Hôtel communal »).
Alternatives pour la place A.-M. Piaget.	<ol style="list-style-type: none"> 4. Ne pas construire sur la place A.-M. Piaget, en faire un espace public. 5. Prolonger le Jardin anglais sur la place A.-M. Piaget. 6. Créer une place de marché partiellement couverte (sur la place A.-M. Piaget ou sur la place du Port). Cette place pourrait être également utilisée pour d'autres manifestations. 7. Créer un lieu de vie nocturne sur la place A.-M. Piaget. 8. Construire un hôtel de luxe sur la place A.-M. Piaget. 9. Construire un musée de l'horlogerie sur la place A.-M. Piaget. 10. Prévoir une utilisation mixte du bâtiment du Grand magasin (commerces, logements, etc.). 11. Construire des logements plutôt que des commerces et miser sur la mixité sociale au centre-ville. Il faut des habitants pour faire vivre les petits commerces du centre-ville.

<p>Intégrer au sein et autour du Grand magasin des aménagements et activités dont la population puisse bénéficier.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 12. Créer en toiture du GM un restaurant ouvert le soir et le week-end. 13. Proposer un programme (cafés, etc.) pour le rez-de-chaussée du GM permettant une animation de la place. 14. Aménager des espaces piétons autour du futur GM (par exemple rue piétonne au Nord en lien avec le faubourg du Lac, ouvrir au public le parc du rectorat, etc.) 15. Prévoir un aménagement convivial (avec mobilier urbain) à l'extérieur du GM. 16. Végétaliser la toiture/des façades du GM. 17. Garder des parkings vélos (éventuellement places couvertes) sur la place A.-M. Piaget. 18. Intégrer une garderie dans le GM. 19. Garder un passage public à travers le GM, au rez-de-chaussée, ouvert la nuit et le dimanche. 20. Créer des aménagements qui favorisent l'accès à la place depuis le Jardin anglais. 21. Abriter des espaces publics et places de jeux sous le GM, en rez-de-chaussée, éventuellement en construisant le GM sur « pilotis ». 22. Privilégier des activités de jeux (installations démontables) sur la place du Port, ne pas faire doublon avec de telles activités sur la place A.-M. Piaget. 23. Faire du restaurant un lieu vivant à disposition des associations afin de favoriser la mixité sociale.
<p>Intégrer harmonieusement le Grand magasin dans le patrimoine bâti et naturel.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 24. Prendre en compte le patrimoine bâti dans le concours d'architecture du GM. 25. Garder la vue sur le rectorat de l'Université depuis le lac. 26. Intégrer les riverains dans le processus lié au concours d'architecture. 27. Dans le concours d'architecture prévoir de la pierre jaune d'Hauterive. 28. Construire un bâtiment moderne et traditionnel en même temps.
<p>Optimiser l'offre de biens et services du Grand magasin.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 29. Le GM devrait permettre de compléter l'offre de produits qui est actuellement déficitaire au centre-ville (jouets, produits électroniques, bricolage, etc.). 30. Créer un service de livraison à domicile. 31. Offrir 30 minutes de parking gratuit aux clients du GM.
<p>Autres propositions d'aménagement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 32. Réaliser un GM avec un seul étage en surface et deux étages en sous-sol afin de limiter le développement en hauteur du bâtiment. Pour ce faire, doubler le volume du parking du port actuel en ajoutant un niveau pour un parking et un deuxième pour le GM. 33. Rapprocher le GM de la place du Port et faire circuler les voitures de l'autre côté du GM. 34. Garder la statue (Monument de la République). 35. Déplacer la statue (éventuellement sur la place du Port) si elle devait jouxter l'accès au futur parking. 36. Remettre les jets d'eau.



CONSULTATION SECTEUR PORT-PIAGET

THÈME : PORT ET PLACE DU PORT

Thèmes/objectifs	Propositions de mesures
<p>Créer une place du Port vivante grâce à la diversité, la mixité et la temporalité des activités.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déplacer des activités temporaires de grande taille telles que les cirques (Nock, Knie et Monti aux Jeunes-Rives). 2. Faire attention aux activités temporaires liées au centre-ville par exemple la « Fête des vendanges » et ses carrousels. 3. Ne pas aménager des lieux seulement en fonction d'une activité temporaire (ex. carrousels de la Fête des vendanges). 4. Certaines activités seraient plus appropriées ailleurs : par exemple, les « artisanales de Noël » devraient être à la place du Marché, place qui « fait plus Noël » et pour faire un vrai marché de Noël au centre-ville. 5. Etudier le déplacement d'autres activités : Fête du 1^{er} mars, Salon Expo du Port (Maladière), Foire de Brocante (Maladière), Théâtre Plume, Les artisanales de Noël (à la place du Marché pour faire un vrai marché de Noël au centre-ville), Capa'cité (Jeunes-Rives), Salon de la Mobilité (Jeunes-Rives ou place du Marché). 6. Conserver des manifestations d'une certaine taille, saisonnières, spontanées, légères, etc. 7. La place du Port peut rester partiellement polyvalente. 8. Penser à l'utilisation en hiver en installant par exemple une patinoire. 9. Lier Port et place du Port pour que l'animation du Port déborde sur la place et vice-versa (escaliers, toboggan, etc.). 10. Installer des jeux permanents sur la place du Port, pour les adultes, enfants et adolescents. 11. Privilégier des activités de jeux (installations démontables) sur la place du Port plutôt que sur la place A.-M. Piaget. 12. Ne pas installer forcément de buvettes. 13. Installer un marché couvert sur une partie de la place. 14. Développer des petites activités économiques sur la place et dans le Port. 15. Développer des activités de petite envergure au rez-de-chaussée de la Poste. La partie sud peut aussi être développée : une place de rencontre couverte, de très petites boutiques (souk), des activités pour enfants (ateliers, etc.), etc. 16. Installer un écran géant sur la place.

<p>Aménager une place du port accueillante.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 17. Aménager la place du Port avec des installations - qui abritent du soleil, du vent et de la pluie - ainsi que du mobilier amovible en vue des manifestations. 18. Diviser/hiérarchiser la place en plusieurs espaces. 19. Végétaliser sans planter en pleine terre : pergolas, bacs, gradins, murs, etc. 20. Permettre à tous de traverser la place vers le Port (gradins franchissables). 21. Aggrandir la place en reprenant des mètres à l'avenue du 1^{er} Mars. 22. Changer l'esthétique en jouant sur les différentes couleurs et textures. 23. Changer la surface par endroits, sans préteriter les manifestations temporaires. 24. Il ne faut plus que la place soit vide : mettre la statue au milieu, des bancs, des buissons sur les côtés, peut-être des fontaines, ainsi que des arbres perpendiculaires au lac, etc. 25. Créer un petit amphithéâtre avec gradins permanents. 26. Revaloriser les jets d'eau.
<p>Créer un port vivant et accueillant.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 27. Pousser les acteurs du Port à investir les lieux ; laisser plus d'initiatives dans un cadre étatique organisé ; tout ne doit pas être fait par la ville ; le port ne doit pas devenir un endroit ripoliné. 28. Faire vivre le Port grâce à de petites activités : commerces, spectacles, concerts, dans les cabanes, etc. 29. Développer des activités et une vie de petite échelle : la vie du Port dépend d'un peu d'informalité qui crée de la vie. Plutôt que des éléments rivés et bétonnés, prévoir des éléments légers utilisés pour une diversité d'activités. 30. Prévoir l'animation du Port en hiver. 31. Maintenir des cabanes, peut-être pas celles existantes, mais de petites cabanes sont bienvenues pour animer le Port à travers des activités. 32. Rénover et conserver un maximum de cabanes. 33. S'inspirer de Saint-Blaise et Hauterive, juste repeindre les cabanons. 34. Les cabanes devraient pouvoir être louées pour des activités. 35. Maintenir la navigation de plaisance, la location de bateaux, les activités nautiques. 36. Organiser des dégustations de vins, expositions de peinture, artisanat, etc., sur un bateau de la Navigation. 37. Conserver les commerçants actuels du Port. 38. Implanter un restaurant ouvert avec terrasse et véranda. 39. Créer un lieu de rencontre couvert et accessible à tous. 40. Déménager les locaux techniques. 41. Soigner l'image du Port lors de l'arrivée en bateau. 42. Créer une fontaine ludique avec jets d'eau/barrages à alimenter par le public, voir commune d'Hergiswil.



CONSULTATION SECTEUR PORT-PIAGET THÈME : MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

Objectifs	Propositions de mesures
Améliorer la liaison piétonne entre la place A.-M. Piaget et la place du Port.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sur l'avenue du 1^{er} Mars diminuer et ralentir le trafic automobile, mieux protéger les piétons (notamment les enfants), donner plus de place à la mobilité douce. 2. Créer une zone mixte (espace partagé entre les différents modes et réduction de la vitesse limite) sur une partie de l'avenue du 1^{er} Mars. 3. Prévoir une zone mixte dès la partie Est du Collège de la Promenade. 4. Ne pas créer de passerelle pour traverser l'avenue du 1^{er} Mars. 5. Créer un passage sous-voie à travers le parking du Grand magasin et le parking du Port, jusqu'au Port. 6. Dans la liaison souterraine piétonne entre les deux parkings (Piaget et du Port) prévoir une sortie piétonne ruelle du Port et Faubourg du Lac. 7. Prévoir un revêtement de l'avenue du 1^{er} Mars avec bandes, comme devant Microcity, cela ralentit le trafic. 8. Déplacer la place A.-M. Piaget sur l'avenue du 1^{er} Mars, de sorte qu'elle jouxte directement la place du Port, le trafic motorisé passerait au Nord de la place A.-M. Piaget et la mobilité douce au Sud.
Améliorer la liaison piétonne entre le centre-ville et la place A.-M. Piaget.	<ol style="list-style-type: none"> 9. Créer une zone mixte (espace partagé entre les différents modes et réduction de la vitesse limite) sur une partie de la rue des Terreaux. 10. Ne pas créer de zone de rencontre à 20 km/h pour relier le GM au centre-ville. Une zone de rencontre est dangereuse car elle ne prévoit pas de trottoirs. 11. En cas de zone mixte sur les Terreaux prévoir un revêtement du sol identique celui de la zone de l'avenue du 1^{er} Mars. 12. Créer un large passage pour piétons et mobilité douce entre les Brasseurs et le « bistrot du concert ». 13. Étendre la zone piétonne jusqu'à la place A.-M. Piaget et la place du Port (éventuellement jusqu'aux Jeunes-Rives).
Autres améliorations pour les traversées piétonnes.	<ol style="list-style-type: none"> 14. Ne pas installer de feux piétons, c'est mieux de pouvoir traverser librement. 15. Les feux sont une entrave à la fluidité du trafic et constituent une perte de temps pour tous. 16. Mettre des gendarmes couchés pour que les voitures ralentissent et de larges passages piétons. 17. Pour assurer la sécurité des passants, envisager d'installer des feux à certaines traversées. Par exemple, entre la banque Migros et la Poste, un feu piéton « sur appel » avec îlot central.
Prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.	<ol style="list-style-type: none"> 18. Prévoir une pente douce pour accéder au port : pour personnes à mobilité réduite, poussettes, etc. 19. Prévoir des bancs suffisamment rapprochés.

<p>Assurer une bonne cohabitation entre vélos et piétons.</p> <p>Améliorer les liaisons pour les vélos.</p>	<p>20. Faire cohabiter piétons et cyclistes « en promenade » dans les rues et espaces publics piétonniers ; si nécessaire améliorer cette cohabitation par des marquages et une signalétique appropriés.</p> <p>21. Pour les cyclistes pressés (pendulaires, en transit, etc.) compléter le réseau vélo par des voies réservées, continues et rapides à l'écart des piétons.</p> <p>22. Prévoir davantage de marquages et de pistes/bandes cyclables.</p> <p>23. Améliorer, rendre plus sûre la traversée des Terreaux pour la mobilité douce.</p> <p>24. Créer plus de places de parc pour les vélos.</p> <p>25. Accepter les vélos gratuitement dans le funiculaire.</p> <p>26. Accepter les vélos sur les voies de bus.</p> <p>27. Ne pas accepter les vélos électriques sur les bandes cyclables (sécurité).</p> <p>28. Exclure les vélos de l'avenue du 1^{er} Mars.</p>
<p>Optimiser l'offre de stationnement à l'échelle de la Ville.</p> <p>Prévoir des places de stationnement suffisantes et abordables proches du centre et des rives.</p> <p>Diminuer le trafic pour accéder aux parkings.</p> <p>Développer le système de P+R pour garder des véhicules en dehors de la ville.</p> <p>Développer des alternatives à la mobilité individuelle.</p> <p>Limiter les entrées de parking et la circulation liée.</p>	<p>29. Aux Jeunes-Rives augmenter les places pour les dimanches ensoleillés.</p> <p>30. Garder des places gratuites pour les touristes, mais les touristes peuvent aussi utiliser les TP.</p> <p>31. Diminuer le prix du stationnement des parkings en ouvrage.</p> <p>32. Mieux informer du prix du stationnement dans les parkings en ouvrage.</p> <p>33. Imposer un tarif unique pour tous les parkings en ouvrage.</p> <p>34. Limiter le nombre de vignettes attribuées : 1 vignette par famille, pas de vignette pour les voitures immatriculées ailleurs qu'à NE.</p> <p>35. Rendre l'ensemble du stationnement payant pour éviter le trafic à la recherche de places gratuites.</p> <p>36. Mieux informer les automobilistes sur les places libres dans les parkings grâce à des grands panneaux, une application GPS.</p> <p>37. Créer des alternatives de stationnement aux entrées de la ville.</p> <p>38. La suppression des places de stationnement en surface aux Jeunes-Rives et à la place A.-M. Piaget peut être compensée par des P+R avec trajet TP très bon marché ou offert.</p> <p>39. Prévoir des livraisons à domicile par le GM afin de diminuer le nombre de places de parc et le trafic.</p> <p>40. Créer un système de livraison à domicile et à vélo par une entreprise sociale.</p> <p>41. Créer davantage de places de car-sharing (Mobility).</p> <p>42. Promouvoir les véhicules électriques.</p> <p>43. Orienter l'accessibilité aux parkings : Port par l'Est et Pury par l'Ouest.</p> <p>44. Relier le parking du Port et le futur parking GM, conserver un seul accès pour les deux parkings.</p>



<p>Rendre le trafic automobile plus fluide.</p>	<p>45. Pour fluidifier le trafic sur l'avenue du 1^{er} Mars, redistribuer le trafic sur d'autres routes.</p> <p>46. Pour rendre le trafic plus fluide, l'avenue du 1^{er} Mars ne peut-être mixte.</p> <p>47. Remettre Crêt-Taconnet dans les deux sens.</p>
<p>Améliorer les liaisons en transport public (TP).</p>	<p>48. Ajouter des arrêts TP à la place du Port, à la place A.-M. Piaget, et entre la Poste et l'Uni.</p> <p>49. Fractionner la ligne 1 qui est trop longue (induit beaucoup de retards).</p> <p>50. Conserver la ligne 1 qui est bien.</p> <p>51. Créer une ligne de tram depuis le Port en direction de la Maladière et/ou Marin. Nécessaire pour faire une vraie liaison Pury-Funambule-Gare.</p> <p>52. Faire fonctionner le funiculaire tout le temps.</p> <p>53. Créer une navette TP Gare-Maladière, en passant par l'hôpital. Le haut de la ville n'a pas accès direct à la Maladière.</p> <p>54. Créer des navettes TP courtes pour compléter le grand réseau.</p> <p>55. Augmenter la cadence des bus. Notamment soir et dimanche.</p> <p>56. Indiquer le temps d'attente aux arrêts de bus (infos en temps réel).</p> <p>57. Prévoir un couloir de bus vers Vauseyon.</p> <p>58. Développer des liaisons TP verticales Nord-Sud au niveau de Monruz/St-Blaise.</p> <p>59. Supprimer le bus sur Seyon et mettre un arrêt TP aux Terreaux pour le GM.</p> <p>60. Offrir la gratuité des bus pour tous.</p>
<p>Propositions pour le centre-ville qui seront abordées dans les ateliers Pury/Numa-Droz.</p>	<p>61. Tester un dispositif d'espace mixte au centre.</p> <p>62. Développer un nouveau projet de mixité du trafic pour Numa-Droz.</p> <p>63. Besoin de cohérence du concept de mobilité sur l'avenue du 1^{er} Mars et la place Numa-Droz : mixité ou séparation des modes.</p> <p>64. Créer une zone mixte à : place Pury, Numa-Droz et avenue du 1^{er} Mars.</p> <p>65. Réorganiser la circulation au centre-ville car Numa-Droz coupe la circulation centre-lac.</p> <p>66. Construire un passage sous-voie à Numa-Droz. Avis contraire : il faut enterrer les voitures, pas les piétons.</p> <p>67. Supprimer le trafic en surface, depuis le giratoire au Port partir en souterrain jusqu'à Pury.</p> <p>68. Supprimer les feux sur Numa-Droz, actuellement c'est trop compliqué pour les piétons.</p>

CONSULTATION MOBILITÉ-ACCESSIBILITÉ-STATIONNEMENT THÈME : MOBILITÉ TIM ET STATIONNEMENT

Stratégies		Mesures concrètes	Taux d'adhésion
<p>Diminuer le trafic automobile (en particulier le transit) au centre-ville.</p> <p>Faciliter la recherche de places de stationnement et diminuer le trafic « parasite » qu'il occasionne.</p>	Ville	1. Prévoir une gestion du trafic par contrôle d'accès en amont du centre-ville.	Consensus
		2. Améliorer la signalisation routière et diriger le trafic de transit sur les itinéraires appropriés tels que l'autoroute.	Consensus
		3. Aménager des giratoires à l'Est et à l'Ouest du centre-ville pour éviter le transit.	Pas évalué
		4. Favoriser le report des pendulaires dans les P+R	Avis positifs 10/11
		5. Les P+R doivent être moins chers que les parkings au centre-ville. Diminuer le prix des abonnements aux P+R	Pas évalué
		6. Éviter le passage au centre-ville pour accéder de la gare à l'autoroute.	Pas évalué
		7. Informer en temps réel du nombre de places de stationnement disponibles dans les parkings en ouvrage, à l'aide de signalisation et d'une application mobile.	Consensus
		8. Installer en amont du centre-ville un système de signalisation des places de stationnement libres en vue d'éviter les détours.	Consensus
		9. Orienter les accès aux principaux parkings : Pury à l'Ouest et Port à l'Est.	Avis positifs 5/10 moyens 2/10 négatifs 3/10
<p>Diminuer le trafic automobile (en particulier le transit) au centre-ville.</p>	Centre	10. Problème d'accès aux Faubourgs qui obligent de passer par Numa-Droz.	Pas évalué
		11. Diminuer/éliminer les possibilités de stationnement gratuit (zones bleues) au centre-ville, afin de réduire le trafic à la recherche de places et de favoriser les résidents disposant de macarons.	Avis positifs 4/11 moyens 1/11 négatifs 6/11
<p>Encourager l'utilisation des parkings en ouvrage.</p>	Centre	12. Développer et promouvoir les actions spéciales et partenariales entre parkings, commerces, etc.	Consensus
		13. Pour les parkings en ouvrage, mettre en place une politique tarifaire attractive, claire, cohérente ainsi qu'une communication efficace.	Avis positifs 10/11
		14. Créer des abonnements spécifiques pour les différents types d'usagers (nuit, week-end, pendulaires, etc.).	Pas évalué

Offrir suffisamment de places de stationnement TIM à proximité piétonne du centre et des rives.	Centre	15. Conserver les places de parc en surface pour les clients des commerces (par exemple à durée limitée).	Avis positifs 5/9 moyens 3/9 négatifs 1/9
		16. Prévoir des places de courte durée à des prix abordables en surface.	Pas évalué
	Rives	17. Compenser l'éventuelle fermeture du parking des Jeunes-Rives par la création d'autres places de stationnement TIM, en surface ou en ouvrage, accessibles à pied depuis le centre-ville.	Avis positifs 10/11
		18. Veiller à garantir une offre en stationnement suffisante pour accéder les dimanches ensoleillés aux Jeunes-Rives. En particulier en cas de réalisation du projet Ring.	Avis positifs 6/11 négatifs 5/11
Favoriser certains usagers pour les places de stationnement.	Ville	19. Prioriser les places de parc en surface (affectation et attribution) : 1 mobilité réduite, 2 résidents, 3 visiteurs.	Avis positifs 7/11 moyens 1/11 négatifs 3/11
		20. Permettre dès 19h l'accès gratuit aux résidents aux zones de stationnement avec horodateur.	Pas évalué
		21. Renforcer l'offre de stationnement gratuit pour les touristes.	Pas évalué
Tester des dispositifs de circulation avec des aménagements temporaires.	Centre	22. Tester un tronçon de la rue des Terreaux en zone mixte.	Avis positifs 10/11
		23. Tester un tronçon de l'avenue du 1 ^{er} Mars en zone mixte.	Avis positifs 9/11
		24. Tester la fermeture provisoire de la place d'Armes aux TIM.	Consensus
Développer des alternatives.	Centre	25. Créer davantage de places de car-sharing (Mobility).	Pas évalué
		26. Développer un système de livraison à domicile et à vélo pour les achats à la zone piétonne et au GM.	Pas évalué

CONSULTATION MOBILITÉ-ACCESSIBILITÉ-STATIONNEMENT THÈME : MOBILITÉ DOUCE ET PMR

Stratégies		Mesures concrètes	Taux d'adhésion
<p>Développer les liaisons et espaces piétonniers.</p> <p>Faciliter la traversée de la rue des Terreaux et de l'avenue du 1^{er} Mars.</p>	Centre	1. Combiner les parkings place A.-M. Piaget et du Port, avec un accès (entrée et sortie) automobile unique.	Avis positifs 10/11
		2. Prévoir un passage pour piétons et vélos entre la Maison du concert et les Brasseurs.	Avis positifs 10/11
		3. Créer une zone mixte, 20 km/h et priorité aux piétons, à la hauteur de la Maison du Concert.	Avis positifs 8/11
		4. Créer une zone mixte, 20 km/h et priorité aux piétons, entre la pl. A.-M. Piaget et la pl. du Port.	Avis positifs 8/11
		5. Utiliser les liaisons piétonnes des parkings (Port et Piaget) pour créer une traversée souterraine.	Avis moyens (ni positifs/ni négatifs) 8/11
		6. Liaison piétonne entre place du Port et place A.-M. Piaget à aménager en sous-voie ou en passerelle.	Minoritaire
<p>Encourager la pratique du vélo.</p> <p>Sécuriser les parcours vélos.</p> <p>Sécuriser les rapports vélos/piétons.</p>	Ville	7. Faire cohabiter piétons et cyclistes au pas dans les rues et espaces publics piétonniers ; si nécessaire améliorer cette cohabitation par des marquages et une signalétique appropriés.	Avis positifs 8/9
		8. Pour les cyclistes rapides (pendulaires, etc.) compléter le réseau vélo par des voies réservées continues et rapides à l'écart des piétons.	Avis positifs 2/9 moyens 3/9 négatifs 4/9
		9. Réfléchir à la présence de vélos électriques dans les zones piétonnes.	Pas évalué
		10. Compléter le réseau cyclable par des itinéraires tenant compte de la topographie.	Pas évalué
		11. Améliorer les traversées Nord-Sud pour la mobilité douce.	Pas évalué
		12. Promouvoir les véhicules électriques.	Pas évalué
		13. Transporter les vélos gratuitement dans le funiculaire.	Pas évalué
		14. Créer des abris vélos couverts dans les P+R.	Pas évalué
		15. Compléter le jalonnement (signalétique verticale et au sol) des itinéraires cyclables.	Pas évalué
		16. Indiquer les contre-sens cyclables également au sol.	Pas évalué
		17. Eviter que les aménagements cyclables soient utilisés par les scooters.	Pas évalué
		18. Coordonner l'offre de vélos en libre-service avec les autres modes de transport.	Pas évalué

Encourager la pratique du vélo. Sécuriser les parcours vélos. Sécuriser les rapports vélos/piétons.	Centre-ville	19. Permettre l'accès des vélos à la rue du Seyon par la rue St-Maurice.	Avis positifs 5/8 moyens 2/8 négatifs 1/8
		20. Autoriser/aménager une traversée vélo Est-Ouest dans la zone piétonne.	Pas évalué
		21. Créer des stations d'entretien pour les vélos au centre-ville.	Pas évalué
		22. Aménager des supports vélos proches des commerces en zone piétonne.	Pas évalué
		23. Améliorer ou faire davantage connaître l'offre de recharges pour vélos électriques au centre-ville.	Pas évalué
	Jeunes-Rives	24. Prévoir une meilleure répartition du stationnement vélo sur les Jeunes-Rives.	Pas évalué
		25. Améliorer les déplacements piétons et vélos sur l'esplanade Léopold-Robert et devant l'hôtel Beaulac (emplacement des cubes en béton, voitures hors cases, taxis, cars, manque bande cyclable, etc.).	Pas évalué
Promouvoir les offres de mobilité durable.	Ville	26. Créer un plan de ville « mobilité durable » pour répertorier toutes les informations spatiales.	Pas évalué
Garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR).	Ville	27. Indiquer les aménagements en faveur des PMR.	Pas évalué
		28. Abaisser les trottoirs partout où cela est nécessaire.	Consensus
		29. Augmenter le nombre de places PMR par secteur.	Avis positifs 9/10
		30. Prévoir des WC Eurokey dans les nouveaux aménagements.	Pas évalué
		31. Mettre aux normes PMR l'arrêt de bus situé avant l'Université.	Pas évalué

**CONSULTATION MOBILITÉ-ACCESSIBILITÉ-STATIONNEMENT
THÈME : TRANSPORTS PUBLICS**

Stratégies	Mesures concrètes	Taux d'adhésion
<p>Développer le réseau de transports publics.</p> <p>Garantir leur progression.</p> <p>Améliorer le confort d'utilisation.</p> <p>Communiquer de manière efficace sur l'offre existante.</p>	<p>Ensemble de la ville</p>	<p>32. Prolonger le tramway à l'Est en direction de Marin.</p> <p>Avis positifs 7/11 négatifs 4/11</p>
		<p>33. Pour garantir la progression des TP vers et au centre-ville, donner la priorité aux transports publics dans le trafic, à l'aide par exemple de voies de bus.</p> <p>Avis positifs 10/11</p>
		<p>34. Compléter le réseau actuel par des lignes rapides de type bus à haut niveau de service.</p> <p>Pas évalué</p>
		<p>35. Augmenter le confort et la convivialité des arrêts de bus.</p> <p>Consensus</p>
		<p>36. Améliorer l'information en temps réel sur le trafic TP, dans les bus, aux arrêts de transports publics, ainsi que par l'intermédiaire d'une application mobile.</p> <p>Consensus</p>
		<p>37. Mieux signaler les arrêts de transports publics aux P+R.</p> <p>Pas évalué</p>